

# Georges Albert Gautier, Mort pour la France (1891 - 1916)

Georges Albert GAUTIER naît le 4 décembre 1891 à Seine-Port, en Seine-et-Marne. Il est fils de Louis Albert et Mathilde GUÉRIN.

A l'appel de sa classe, celle de 1911, il habite avec ses parents à Chatou, dans les Yvelines. Sa fiche matricule le décrit les cheveux châtain clair, les yeux gris clair et mesurant 1,70 m. Il exerce la profession de brodeur.

Nom : <b>Gautier</b>		Numéro matricule du recrutement : <b>2985</b>
Prénoms : <b>Georges, Albert</b> Surnoms :		Classe de mobilisation :
ÉTAT CIVIL		
Né le <b>4 décembre 1891</b> , à <b>Seine-Port</b> , canton		
de <b>Andréan Melun</b> , département de <b>Seine-et-Marne</b> , résidant		
à <b>Chatou</b> , canton de <b>Saint-Germain-en-Laye</b> , département		
de <b>Seine-et-Oise</b> , profession de <b>brodeur</b> .		
fils de <b>Louis, Albert</b> , et de <b>Guérin Mathilde</b> , domiciliés		
à <b>Chatou</b>		
SIGNALEMENT.		
Cheveux : <b>châtain clair</b>		
Yeux : <b>gris clair</b>		
Inclinaison : <b>prolong</b>		
Front : <b>grand</b>		
Hauteur : <b>grand</b>		
Largeur : <b>petit</b>		
Dos : <b>convexe</b>		
Base : <b>relevé</b>		
Nex... : <b>grand</b>		
Renseignements physiologiques complémentaires : <b>cheveux châtain clair, yeux gris clair, bouche petite, lèvres moyennes, front pâle</b>		
Taille : <b>1 mètre 70 centimètres</b>		
Taille rectifiée : <b>1 m. cent.</b>		
Marses particulières :		

## Archives Départementales 78 – Cote – Fiche matricule – GAUTIER Georges Albert

Il est incorporé le 8 octobre 1912 au 5<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, persuadé de ne faire que deux ans de service militaire. Mais, en 1913, le Gouvernement français anticipant une plausible guerre contre l'Allemagne, modifie la loi sur le recrutement militaire de 1905 et allonge la durée du service militaire d'une année. Le 9 novembre, Georges Albert est promu au grade de Caporal. Les jeunes hommes déjà au service, ceux qui devaient partir, manifestent mais la loi est tout de même votée. C'est ainsi que Georges Albert est encore sous les drapeaux alors que la Guerre contre l'Allemagne est officiellement déclarée le 29 août 1914.

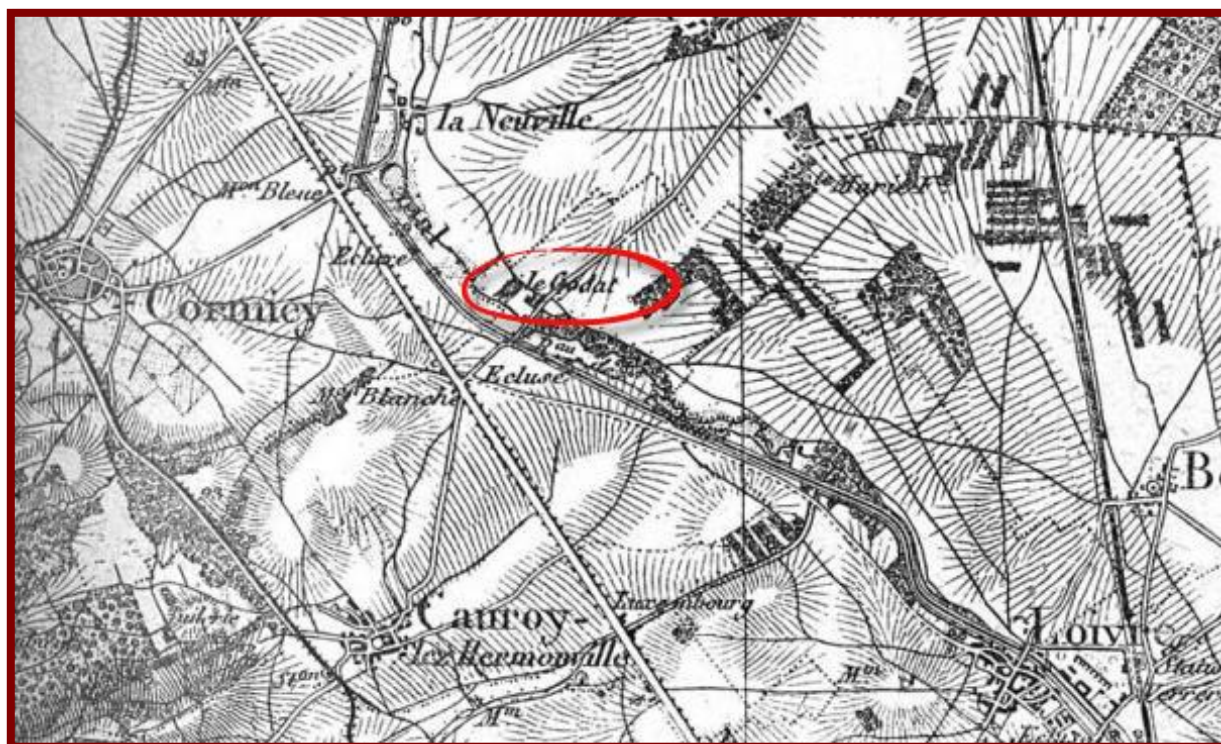
*Cela fait des semaines que le 5<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie se déplace, combat, souffre, lutte, puis se déplace encore, combat, souffre, lutte et reprend à nouveau la route...*

*Le 14 septembre 1914, le régiment, positionné au Godat depuis la veille, est en position en avant de Godat, à la lisière et dans le bois proche de la ferme Sainte-Marie. L'ennemi semble loin mais de nombreux projectiles éclatent et, pendant plus de trois heures, cette partie de la lisière va être soumise à un bombardement intense. De plus, les obus français éclatent trop court, blessant et tuant des hommes. Vers midi, la canonnade redouble d'intensité. Dans l'après-midi, les Allemands ont fait une avancée, mais à la nuit, les Français ont repris les positions occupées dans la journée. Les pertes sont nombreuses. La fatigue des hommes qui ont été soumis à un feu intensif de 7 heures du matin à 19h00 et qui n'ont pas mangé, est considérable.*

*C'est ce jour-là, lors de ces combats-là, que Georges Albert GAUTIER est blessé à la tête par un éclat d'obus.*



*La ferme de Godat après les bombardements*



*"Quand un souffle de victoire passe sur une armée battue, mais non atteinte, on ne s'étonne pas de voir voler en avant avec un élan et une force irrésistibles, les mêmes soldats qui, quelques jours auparavant, se tramaient misérablement, à bout de forces, harassé par des marches quotidiennes depuis plus de trois semaines, par des combats durs et incessants, par la chaleur et les souffrances, par l'angoisse de la défaite".*

***"Les Combats du Godat" de Henri BOUVIER – Editions Berger-Levrault***

Evacué, soigné, de retour de convalescence, Georges Albert GAUTIER poursuit la guerre avec ses camarades du 5<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie.

Lors d'une permission, à Chatou, dans les Yvelines, le 3 février 1916, épouse Louise Euphémie. Mais il doit retourner au régiment : la guerre est loin d'être finie ! Le couple n'aura pas d'enfant...

Le 31 mai 1916, les deux artilleries tirent avec intensité, de violentes rafales de mitrailleuses de la part de l'ennemi s'abattent sur le front de la 11<sup>ème</sup> Brigade. Quelques groupes ennemis tentent de déboucher de leurs tranchées pour gagner le bois de la Caillette. Le bilan de la journée est de 12 tués, 48 blessés dont 4 officiers et 4 disparus.

Toute la nuit, le tir de l'artillerie ennemi continue avec la même intensité. Après une courte accalmie, il reprend à l'aube du 1<sup>er</sup> juin 1914, avec une violence inouïe. C'est un véritable déluge de projectiles, sur la partie du front entre le fort de Vaux et la ferme Thiaumont transformant la position en un chaos informe, mettant hors de service une partie des pièces de mitrailleuses et ensevelissant un grand nombre de défenseurs.

A 4H00, une violente attaque se déclenche sur le front du régiment. La résistance est énergique et opiniâtre, mais par suite d'un fléchissement de la ligne droite, dans le bois de la Caillette, le 3<sup>ème</sup> Bataillon, puis le 1<sup>er</sup> sont tournés. Ils résistent héroïquement, au prix de terribles pertes, mais sont impuissants devant la masse ennemie qui progresse vers le signal de la Caillette. A la fin de la journée, le régiment tient toujours la ferme Thiaumont.

Les pertes sont plus qu'importantes !

	Officiers	S/officiers	Caporaux	Soldats	Total
Tués			4	11	15
Blessés	1	10	8	52	71
Disparus	31	74	107	756	968
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Totaux :	32	84	119	819	1054

Mémoire des Hommes – Cote 26 N 577/7 – Journal des Marches et Opérations du 5<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie

Disparu le 1<sup>er</sup> Juin 1916 à Douaumont (Meuse)

Archives Départementales 78 – Cote – Fiche matricule – GAUTIER Georges Albert

Georges Albert est porté disparu, puis présumé prisonnier. La famille, son épouse, ses parents, ont dû garder espoir qu'il soit prisonnier, qu'il revienne... Mais rien aucune nouvelle, tant de la part de Georges Albert que de la Croix-Rouge Internationale. Georges Albert GAUTIER est finalement déclaré officiellement décédé le 1<sup>er</sup> juin 1916 à Douaumont par le Tribunal civil de Versailles, dans les Yvelines.

Seine-Portais, il n'apparaît sur les listes du livre d'Or des Morts pour la France, ni sur le Monument aux Morts de la commune !



***Nécropole de Douaumont – Collection Antequam***



***Editions Antequam***  
***4<sup>ème</sup> trimestre 2018***